

## **Les tendances de la composition selon l'âge des étudiants et des diplômés collégiaux et universitaires**



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada 

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

### Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- <sup>E</sup> à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

## Les tendances de la composition selon l'âge des étudiants et des diplômés collégiaux et universitaires

### Information archivée dans le Web

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, **veuillez communiquer avec nous**.

Meghan Dale  
Statistique Canada

Au Canada, bien que plusieurs étudiants passent directement des études secondaires aux études postsecondaires, ils ne représentent pas l'ensemble des étudiants des collèges et des universités. Certains reportent le passage aux études collégiales ou universitaires, alors que d'autres y retournent plus tard en vue d'actualiser/améliorer leurs compétences ou de poursuivre leurs études postsecondaires.

Un certain nombre de facteurs influe sur la composition selon l'âge des étudiants au collégial et à l'université au Canada. En raison de la hausse des conditions/exigences d'admission aux carrières professionnelles, les étudiants sont plus nombreux que jamais à faire des études postsecondaires. L'âge peut augmenter lorsque les gens retournent aux études pour améliorer leurs perspectives de carrière. Par contre, l'âge peut diminuer lorsque les jeunes sont plus nombreux à passer directement aux études postsecondaires avant d'entrer sur le marché du travail. Les personnes qui décident d'effectuer des études postsecondaires peuvent opter pour des études collégiales ou universitaires. En examinant séparément l'âge des étudiants de ces deux types d'établissement, on observe des écarts dans la composition de la population étudiante.

On peut examiner les tendances de l'âge en utilisant l'âge moyen ou l'âge médian. L'âge moyen risque d'être faussé : si la grande majorité des étudiants sont âgés autour de la vingtaine, des adultes plus âgés représentent aussi une proportion importante de la population étudiante. Des mesures fondées sur l'âge médian (l'âge auquel la moitié des étudiants sont plus âgés et l'autre moitié, plus jeunes) fournissent donc des indicateurs plus fiables des tendances de la composition selon l'âge des étudiants et des nouveaux diplômés des collèges et des universités. Le présent article porte sur les tendances de l'âge médian au fil du temps et les variations de la répartition des étudiants et des diplômés des collèges et des universités selon l'âge.

Notre analyse vise à répondre à quatre questions importantes : la composition selon l'âge des étudiants des établissements postsecondaires a-t-elle varié au fil du temps? Varie-t-elle selon d'autres caractéristiques démographiques? Varie-t-elle selon le niveau d'études? Enfin, que révèlent les variations des tendances de l'âge sur l'évolution de la participation aux études collégiales et universitaires?

Les données de la présente étude proviennent du **Système d'information sur les étudiants postsecondaires** (SIEP). On dispose de données sur l'âge pour la période allant de 1992 à 2007 dans le cas des universités et pour la période allant de 2000 à 2006 dans le cas des collèges (encadré 1).

### Encadré 1 : Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires

Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) est une base de données administratives qui recueille des renseignements détaillés au sujet des étudiants et des diplômés auprès des universités et des collèges canadiens. Ces renseignements détaillés comprennent notamment l'âge, le sexe, la citoyenneté et le programme d'études.

Dans le cas de certains collèges, les données sur l'âge antérieures à 2000 ont été recueillies au niveau agrégé et ne sont pas comparables aux données du SIEP recueillies depuis 2000. Pour cette raison, l'analyse des tendances de l'âge des étudiants et des diplômés des collèges est limitée aux données recueillies à partir de 2000.

## Variations de la composition selon l'âge des étudiants au collégial et à l'université au fil du temps

En 2006, plus de 1,6 million d'étudiants étaient inscrits au collège ou à l'université au Canada et environ 400 000 d'entre eux ont obtenu leur diplôme cette année-là. Même si l'âge des étudiants s'échelonnait entre 10 et 98 ans, la plupart d'entre eux se trouvaient loin de ces extrêmes. Plus de 75 % des étudiants avaient entre 17 et 27 ans et plus de 90 % d'entre eux avaient moins de 40 ans.

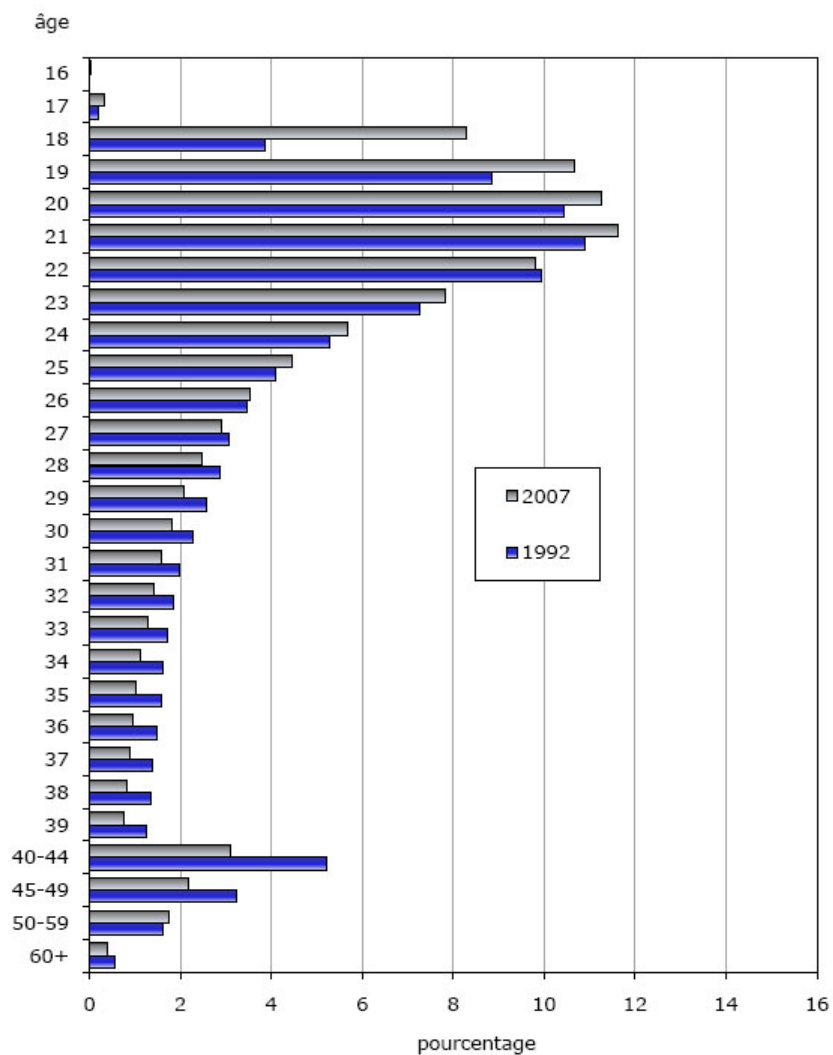
Selon les données les plus récentes, l'âge médian des étudiants au collégial était de 21,6 ans en 2006, alors que celui des étudiants à l'université était de 22,8 ans en 2007. Au moment de l'obtention du diplôme, l'âge médian des étudiants des collèges en 2006 (22,7 ans) était d'environ deux ans inférieurs à celui des diplômés des universités en 2007 (24,8 ans).

L'âge médian des étudiants inscrits dans les universités est passé de 23,8 ans en 1992 à 22,8 ans en 2007, alors que l'âge médian au moment de l'obtention du diplôme était de 24,8 ans en 1992 comme en 2007. L'écart entre l'âge médian des étudiants et celui des diplômés des universités a donc augmenté d'un an. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce fait. Par exemple, les étudiants des universités peuvent prendre plus de temps pour achever leurs études, les programmes peuvent être de plus longue durée ou les étudiants peuvent être plus nombreux à faire des études de cycles supérieurs.

Une autre façon d'observer les tendances de l'âge consiste à examiner la répartition selon l'âge des étudiants et des diplômés. En 1992, 57 % des étudiants à l'université avaient de 17 à 24 ans; en 2007, cette proportion atteignait 65 % (graphique 1)<sup>1</sup>. De même, en 2006, 69 % des étudiants au

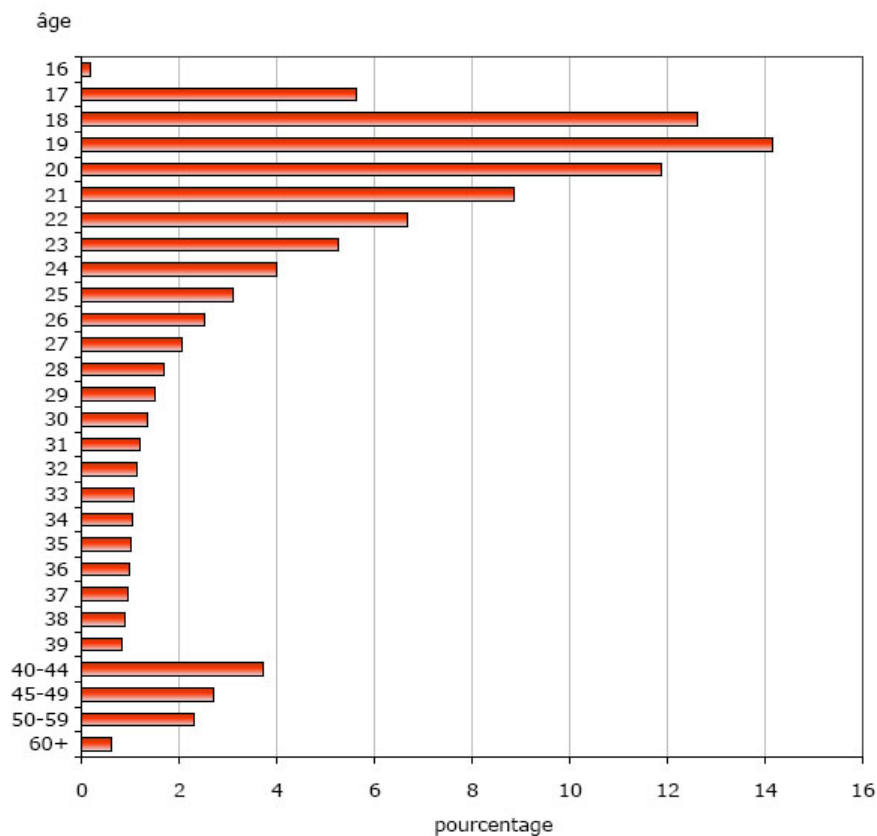
collégial avaient de 17 à 24 ans (graphique 2).

**Graphique 1**  
**Répartition des étudiants des universités selon l'âge, 1992 et 2007**



Source : Statistique Canada, Systeme d'information sur les étudiants postsecondaires.

**Graphique 2**  
**Répartition des étudiants des collèges selon l'âge, 2006**



**Nota :** On ne dispose pas de données comparables sur la répartition selon l'âge des étudiants des collèges en 1992.

**Source :** Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

## La composition selon l'âge des étudiants au collégial et à l'université varie-t-elle selon d'autres caractéristiques démographiques?

### Sexe

Il n'y a guère de différence entre les sexes au chapitre de l'âge médian des étudiants et des diplômés. En 2006, l'âge médian des étudiants au collégial était de 21,4 ans chez les personnes de sexe masculin et de 21,7 ans chez les personnes de sexe féminin. En 2007, à l'université, l'âge médian était de 22,9 ans chez les étudiants et de 22,7 ans chez les étudiantes.

Toutefois, la répartition des âges montre un sommet plus élevé chez les hommes que chez les femmes pour toutes les années; l'intervalle des âges des hommes était donc plus restreint, bien qu'on observe aussi une tendance à une compression accrue de la répartition selon l'âge des étudiantes des universités. De même, la répartition selon l'âge des étudiantes (et des diplômées) des collèges montre un intervalle plus étendu que chez leurs homologues masculins. En 2006, par exemple, 21,6 % des étudiantes au collégial avaient plus de 30 ans, par rapport à 16,0 % de leurs homologues masculins.

### Étudiants internationaux

Les **étudiants internationaux** constituaient environ 5 % de la population des collèges en 2006 et 9 % de la population des universités en 2007. En raison de leur nombre restreint, leur incidence sur l'âge médian est éclipsée par les tendances de la population étudiante globale. Lorsqu'on examine séparément les tendances de l'âge des étudiants internationaux, on constate qu'elles diffèrent de celles de l'ensemble de la population étudiante<sup>2</sup>.

Par rapport à la population étudiante globale, l'âge médian des étudiants universitaires internationaux est plus élevé que celui des **étudiants canadiens**; toutefois, il affiche également un important recul au fil du temps. Si l'âge médian des étudiants universitaires canadiens est passé de 23,7 ans en 1992 à 22,8 ans en 2007, celui de leurs homologues internationaux est passé de 25,3 à 23,2 ans au cours de la même période. En outre, en 2007, la répartition selon l'âge des étudiants universitaires internationaux était plus restreinte que celle de leurs homologues canadiens; les étudiants universitaires internationaux avaient plus de 35 ans, par rapport à 17 % des étudiants canadiens.

## Que révèle l'âge au sujet des choix de programme des personnes qui font des études postsecondaires?

Les personnes qui décident de faire des études collégiales ou universitaires doivent choisir le type de programme qui leur convient le mieux. Par exemple, les personnes qui passent directement des études secondaires au collège ou à l'université ne choisissent pas nécessairement les mêmes programmes que celles qui retournent aux études après les avoir interrompues. Elles doivent choisir le collège ou l'université, un programme de premier, deuxième ou troisième cycle et un domaine d'études<sup>3</sup>.

En 2006, la majorité des étudiants des collèges étaient inscrits soit à un programme d'études collégiales postsecondaires (73 %), soit à un programme de passage à l'université (23 %), alors que les 4 % restants étaient inscrits à divers autres cours.

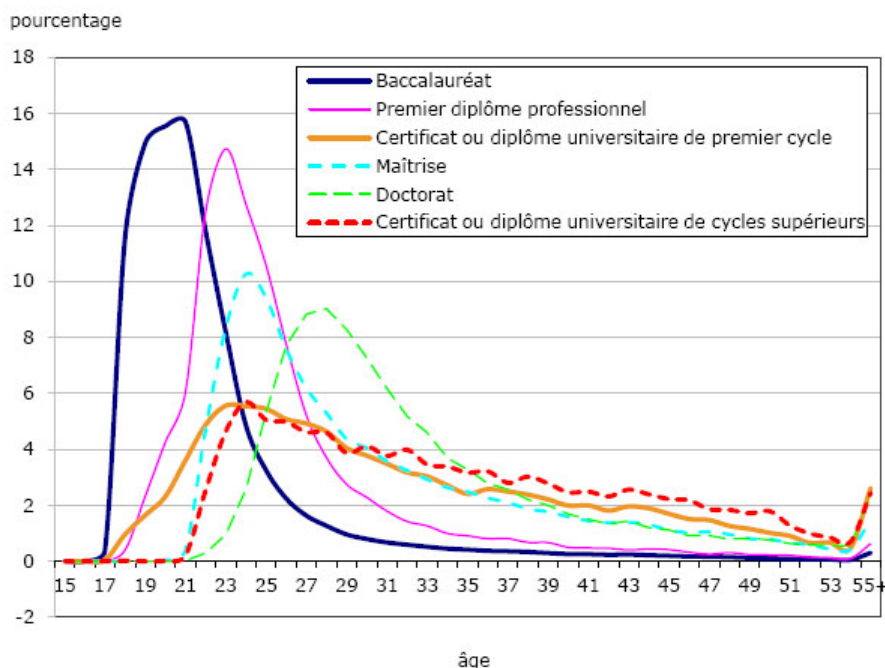
La forme la plus courante de programme de passage à l'université est offerte au Québec, où les étudiants font deux années d'études préuniversitaires dans un CEGEP pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), préalable à l'entrée à l'université. Dans les autres provinces, les programmes de passage à l'université permettent aux étudiants d'achever la première ou les deux premières années d'un programme de baccalauréat au collège avant de passer à l'université pour obtenir leur diplôme. Dans l'ensemble, les étudiants au collégial du Québec constituaient environ 70 % des étudiants inscrits aux programmes de passage à l'université au Canada en 2006.

Les étudiants des programmes de passage à l'université sont habituellement de trois à cinq ans plus jeunes que ceux des autres programmes d'études collégiales. La répartition des âges en 2006 montre que 90 % des étudiants d'un programme de passage à l'université avaient de 17 à 23 ans, par rapport à 65 % des étudiants inscrits à d'autres programmes d'études collégiales.

Les écarts qui existent dans l'âge médian des étudiants des universités selon le niveau d'études reflètent la nature cumulative des études universitaires. La catégorie « premier grade professionnel », qui comprend les diplômes en droit, en théologie ou en médecine vétérinaire, exige habituellement quelques années d'études de premier cycle comme condition d'admission. De même, le préalable à la plupart des programmes de maîtrise consiste en un baccalauréat d'une durée de trois ou quatre ans, alors que la majorité des programmes canadiens de doctorat exigent une maîtrise comme condition d'admission. Il n'est donc pas étonnant que l'âge médian des étudiants au baccalauréat soit inférieur à celui des étudiants en quête d'un premier grade professionnel ou d'une maîtrise, eux-mêmes habituellement plus jeunes que ceux qui suivent un programme de doctorat.

Si la durée nominale de la plupart des programmes de baccalauréat est de trois à quatre ans, l'écart entre l'âge médian des étudiants au baccalauréat et celui des étudiants à la maîtrise est d'environ sept ans. Il semble donc que de nombreux étudiants ne passent pas directement aux cycles supérieurs après avoir obtenu un baccalauréat, mais qu'il s'agit d'adultes qui retournent aux études pour obtenir un diplôme d'études supérieures. Il semble aussi que les étudiants au baccalauréat et à la maîtrise prennent peut-être plus de temps pour achever leur programme d'études. On le constate en examinant la répartition selon l'âge des étudiants à chaque niveau, qui présente un intervalle d'âge plus étendu que le niveau précédent. Chaque niveau d'études (baccalauréat, maîtrise et doctorat) montre la diminution caractéristique de l'âge moyen au fil du temps, mais l'effet est moins prononcé à chaque niveau successif (graphique 3). L'âge médian des étudiants au baccalauréat et à la maîtrise a baissé d'un an depuis 1992, alors que celui des étudiants au doctorat a fluctué au fil du temps.

**Graphique 3**  
**Répartition des étudiants des universités selon l'âge et selon le niveau d'études, 2007**



Source : Statistique Canada, **Systeme d'information sur les étudiants postsecondaires**.

La population étudiante universitaire comprend deux dernières catégories; les étudiants qui suivent des programmes de certificat et de diplôme de premier cycle, et ceux qui suivent ces programmes aux cycles supérieurs. Il s'agit de programmes de courte durée (un à deux ans) qui, souvent, offrent une spécialisation dans une matière pour laquelle il existe un programme plus vaste menant à un grade. On peut suivre un **programme de certificat ou de diplôme de premier cycle** avant, pendant ou après un baccalauréat, alors qu'un baccalauréat est exigé pour être admis aux **programmes de certificat et de diplôme des cycles supérieurs**.

La composition selon l'âge des étudiants inscrits à ces deux types de programme est très différente de celle du reste de la population étudiante. En 2007, l'âge médian des étudiants des programmes de certificat et de diplôme des cycles supérieurs était de 33,6 ans, soit l'âge le plus élevé des étudiants de tous les niveaux d'études. Toutefois, il convient d'ajouter que l'âge médian des étudiants des programmes de certificat et de diplôme de premier cycle (30,3 ans) était aussi nettement plus élevé que celui de l'ensemble de la population étudiante universitaire. Les deux types de programme comptaient à peu près le même nombre d'étudiants de chaque âge, répartis sur une douzaine d'années : de 21 à 33 ans pour ce qui est des programmes de certificat et de diplôme de premier cycle et de 23 à 36 pour ce qui est des programmes de certificat et de diplôme des cycles supérieurs.

## Conclusion

Par le passé, on disait que les étudiants au collégial avaient « normalement » de 17 à 21 ans et que les étudiants à l'université avaient « normalement » de 19 à 24 ans. Notre analyse montre clairement qu'aujourd'hui, il n'existe plus de distinction marquée entre le collège et l'université au chapitre de

l'âge des étudiants. En 1992, 57 % des étudiants à l'université avaient de 17 à 24 ans; cette proportion a tellement augmenté qu'en 2007, les jeunes de 17 à 24 ans constituaient 65 % des étudiants à l'université. De même, en 2006, 69 % des étudiants au collégial avaient de 17 à 24 ans.

On n'observe pas d'écarts réels entre les sexes au chapitre de l'âge médian des étudiants des collèges et des universités. Cela dit, la répartition selon l'âge des étudiantes (et des diplômées) au collégial montre un intervalle plus étendu que chez leurs homologues masculins; en 2006, 21,6 % des étudiantes au collégial avaient plus de 30 ans, par rapport à 16,0 % des hommes.

Ces tendances reflètent également l'évolution de la nature des programmes offerts au collégial et à l'université au fil du temps. Au cours des années 1990, les collèges dans plusieurs provinces ont adopté un changement important en créant des programmes de passage à l'université, ces programmes étant offerts au Québec depuis les années 1960. Les programmes de recyclage professionnel jouent aussi un rôle important en offrant aux travailleurs âgés la possibilité d'actualiser leurs compétences sur un marché du travail caractérisé par l'évolution technologique et la mutation des structures de production mondiales. Les universités ont également connu des changements, dont la hausse du nombre d'étudiants internationaux et l'offre élargie de programmes de certificat et de diplôme de premier cycle.

En somme, les étudiants sont plus nombreux que jamais à fréquenter le collège et l'université et ceux qui le font ne suivent pas nécessairement un parcours « typique » : certains commencent plus tôt, d'autres retournent aux études, d'autres encore y restent plus longtemps afin de terminer leur programme d'études ou de poursuivre des études supérieures.

### Notes :

1. **Cette** variation est en partie attribuable au fait qu'au début des années 2000, l'Ontario a éliminé la dernière année d'études secondaires. Par conséquent, les diplômés du secondaire sont maintenant un an plus jeunes qu'ils ne l'étaient auparavant.
2. **Le** nombre global d'étudiants et de diplômés internationaux des collèges est très restreint, d'où une grande variation de l'âge médian d'une année à l'autre. Par conséquent, ces personnes sont exclues de notre examen de l'âge médian au fil du temps.
3. **Les** étudiants éventuels peuvent aussi s'inscrire à des programmes de métier et d'apprentissage. Ces programmes ne sont pas compris dans l'analyse.